

Introduction

Mesdames et messieurs,

Un constat s'impose : il ne se passe pas une journée sans que l'on entende une émission sur l'intelligence artificielle à la radio, à la télévision, ou sur les réseaux sociaux. Comment comprendre cette omniprésence sur la scène publique ?

L'intelligence artificielle semble susceptible de bousculer de nombreuses dimensions de notre vie quotidienne, mais aussi de constituer un enjeu économique et géopolitique. Elle impressionne par ailleurs par son efficacité dans la réalisation d'une série de tâches répétitives et standardisées, mais aussi - depuis quelques temps - par ses performances dans des domaines d'activités que nous pensions réservés à l'être humain, à savoir la compréhension et la création de textes, d'images voire d'audios. Ce sont donc à la fois ses performances et la multiplicité de ses champs d'applications qui pourraient expliquer l'engouement et les controverses qu'elle suscite.

La complexité du sujet est par ailleurs amplifiée par l'ambiguïté ontologique de l'IA : que recouvre exactement ce concept ? Nombre de définitions de l'intelligence artificielle sont d'ordre fonctionnaliste, définissant celle-ci par les objectifs que nous lui attribuons. Cette approche ne dissipe pas le brouillard qui entoure la compréhension publique du concept. D'autres définitions portent de façon assez similaire sur les capacités de l'IA : adaptation, autonomie, prédiction. L'AI act, récemment adopté par l'Union européenne, relève de cette catégorie de définitions¹. D'autres tentatives appréhendent l'IA par les techniques informatiques utilisées dans ce domaine : apprentissage automatique, supervisé ou non supervisé, apprentissage par renforcement, apprentissage profond² ;

¹ <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5662-2024-INIT/en/pdf>, p. 97 (consulté le 15 mars 2024).

² <https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/292157-intelligence-artificielle-le-cadre-juridique-europeen-de-lia> (consulté le 15 mars 2024)

approches logiques, ou encore approches statistiques. Cette dernière forme de définition, par les techniques utilisées, met en évidence l'hétérogénéité des objets que l'on qualifie de « systèmes d'intelligence artificielle ». A ce titre, il serait probablement plus judicieux de parler *des* intelligences artificielles que de *l'*intelligence artificielle. N'oublions pas non plus qu'une série de spécialistes récusent l'appellation « intelligence artificielle », arguant que ces lignes de code n'ont rien d'intrinsèquement intelligent ou dénonçant l'illusion de révolution technologique qu'elle charrie. Je vous renvoie aux travaux d'Yves Gingras, d'Anne-Sophie Chazaud, ou encore de Luc Julia. Cette remise en question de la sémantique utilisée pourrait nous aider à nous départir de l'enthousiasme naïf vis-à-vis de l'IA alimenté par les multinationales du numérique. Cependant, elle pourrait tout aussi bien nuire à la mise en débat d'une série d'enjeux sociétaux liés à l'IA, qui émergeront tôt ou tard. Or c'est précisément la discussion de ces enjeux qui me semble cruciale et qui sera le fil conducteur de cette après-midi.

Je ne reviendrai pas ici sur les nombreuses questions éthiques et juridiques que l'utilisation de l'IA soulève également, nos orateurs auront l'occasion d'aborder ce sujet dans les prochaines minutes. Mais avant de céder la parole au professeur Hugues Bersini pour la première intervention de l'après-midi, je souhaite simplement revenir avec vous sur deux postures qui me semblent nécessaires pour entamer une réflexion sur l'impact sociétal de l'IA. La première de ces postures consiste à dénaturer la dynamique actuelle de son développement. Il s'agit de se poser collectivement une série de questions sur cette dynamique et, le cas échéant, de chercher à l'infléchir. Cela suppose de réintégrer de la contingence à notre appréhension de la « tendance IA ». A cette seule condition nous pourrions espérer aligner les développements technoscientifiques de l'IA avec les valeurs qui nous animent. Comment pourrions-nous agir en faveur d'un tel alignement en acceptant le discours actuel qui veut que l'avènement d'une soi-disant « ère de l'IA » soit indépendante de notre volonté, incontrôlable et irréversible ? Penser et construire l'IA, c'est d'abord comprendre que nous pouvons choisir la manière dont nous nous approprions cette technologie. L'Union européenne vient de montrer au monde qu'il est possible de bâtir une intelligence artificielle fondée sur un modèle négocié et établi collectivement. Nous pouvons dépasser le stade d'une IA « impensée » et non régulée,

dont le développement serait laissé aux multinationales du numérique et aux États les plus influents. Il s'agit donc, dans le cadre de cette première posture, de refuser l'idée d'une « révolution de l'IA » inflexible, et de mettre cette dernière en débat. Les sciences sociales revêtent ici une importance particulière : elles décrivent les processus par lesquels les concepteurs d'IA créent, calibrent, et testent ces systèmes. Elles analysent aussi les modalités d'utilisation et d'appropriation de l'IA au sein de groupes sociaux et d'institutions spécifiques. En nous faisant prendre conscience de la construction sociale des technologies numériques, la recherche nous donne autant de *prises* sur leur futur.

La deuxième posture que je vous propose consiste à penser l'impact de l'IA sur nos sociétés de façon *transversale*. La plupart des discussions publiques sur le sujet abordent un enjeu sectoriel : comment prévenir la circulation de deepfakes ? comment l'IA peut-elle contribuer aux soins de santé ? Comment définir la créativité et rémunérer les auteurs adéquatement à l'heure des IA génératives ? Ces questions sont importantes, mais elles ne doivent pas nous empêcher de questionner les effets transversaux de l'IA. L'utilisation croissante de cette dernière s'inscrit dans une longue dynamique de digitalisation de la vie quotidienne, du travail, et des administrations. Comment transforme-t-elle nos relations aux machines et aux objets ? Quel impact a-t-elle sur la façon dont nous percevons et entreprenons de répondre aux problèmes publics ? Evgeny Morozov a montré dans son célèbre ouvrage³ comment les entreprises de la Silicon Valley construisent un discours qui relève du solutionnisme technologique – c'est-à-dire qui prétend résoudre l'ensemble des problèmes sociaux en mobilisant des nouvelles technologies. Le risque est bien entendu de *dépolitiser* une série d'enjeux qui devraient au contraire susciter le débat, en confiant à des lignes de code la responsabilité de trancher d'importantes questions sociétales. Or si les technologies numériques – et en particulier l'IA - donnent une illusion d'objectivité aux solutions qu'elles favorisent, Antoinette Rouvroy et Thomas Berns ont démontré qu'elles n'étaient pas neutres⁴. L'IA

³ Morozov, E. (2014). *Pour tout résoudre, cliquez ici: l'aberration du solutionnisme technologique*. Fyp.

⁴ Rouvroy, Antoinette, et Thomas Berns. 2013. « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation: Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? » *Réseaux* n° 177(1): 163-96..

agrège de grandes quantités de données et se contente de proposer un résultat probabiliste à une prévision spécifique. Par conséquent, elle a naturellement tendance à reproduire l'ordre social et ses inégalités quand elle est exploitée sans regard critique.

A l'issue de cette introduction, nous aurons la chance d'entendre six interventions, portant chacune sur un domaine d'utilisation de l'IA. Le professeur Hugues Bersini nous parlera de l'IA neuronale. Luc Steels décryptera l'histoire de l'IA et ses capacités actuelles. Le professeur Nicolas van Zeebroeck abordera les enjeux de l'IA dans le monde du travail. Mieke de Ketelaere, professeure adjointe à la Vlerick Business school exposera ensuite les principaux enjeux sociaux et juridiques de l'IA. Florian Jacques, chercheur au CRIDS, reviendra sur chat GPT et son utilisation par les étudiants en droit. Le colonel Roger Housen présentera finalement le rôle que joue et jouera l'IA dans les conflits armés. Ce séminaire sera clôturé par une conclusion de Bart Steukers, CEO d'Agoria. Je remercie d'ores-et-déjà la Fondation d'Arenberg, les Galeries Royales Saint-Hubert et l'ensemble des orateurs de la journée pour leur contribution à cette après-midi d'étude.

Je voudrais conclure en proposant un fil rouge pour les réflexions de cet après-midi, qui résume ma prise de parole: la réflexivité. Être conscients et critiques vis-à-vis de nos propres pratiques et en l'occurrence de notre utilisation de l'intelligence artificielle ne peut qu'être bénéfique pour le futur de nos relations aux outils digitaux, un futur qui reste à écrire. Merci pour votre attention.

Nathan FLORE

-

Aspirant FNRS, département de science politique, ULiège